

Bien vivre à

Octobre 2018



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Etat Civil
Fermeture du cimetière
Changement d'heure
Le chèque énergie
La gratuité
Epicerie citoyenne
Piste cyclable
Journées du Patrimoine 2018
La recette du mois
Le conseil du jardinier
Agenda des associations
Nouvelles du RPI

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madem
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de
Mazères-s/-Salat

CONCERT A LA CHAPELLE SAINTE-MATRONE

Le dimanche 7 octobre 2018 à 15h30 nouveau concert du groupe vocal Les Encantat's à la Chapelle Sainte-Matrone.

Libre participation aux frais ou achat de la brochure La chapelle Sainte-Matrone revisitée de René Ferré (10 €).

De belles chansons, des belles voix et une bonne acoustique. Bref, le bonheur !

MAZERES

SUR SALAT

Samedi 20 Octobre

21h00 - Salle du 1er Mai

LOTO

Organisé par l'APE du RPI Ecoles de Mazères/Cassagne/Marsoulas

1 BON D'ACHAT DE 300€

1 FORFAIT CODE 400€

1 TV - LECTEUR DVD - CAFETIERE TASSIMO

ROBOT MENAGER - LOTS DE VIANDES

CANARDS GRAS - COFFRET BEAUTE BIEN ETRE

Divers bons d'achat - Filets garnis

Et de nombreux autres lots - Buvette / Crêpes / Gâteaux

3€ le carton / 8€ les 4 / 15€ les 10 / 10€ plaque de 6

13€ plaque de 8 / 16€ plaque de 12

10 PARTIES + 1 PARTIE ENFANTS

Ouverture des portes dès 19h30

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

L'automne frappe à la porte, la fraîcheur matinale nous le rappelle. L'après midi l'été semble faire de la résistance avec le thermomètre qui franchit allègrement les 25 degrés. Il est très agréable de flâner dans les rues, s'asseoir sur un banc. Nombreux sont celles et ceux qui font une promenade au bord du Salat ou à Riach.

Les camping caristes sont toujours très nombreux au Pré Commun installés près de la rivière à la passe à poissons. Tout semble paisible dans notre village.

Les principaux chantiers engagés cette année se terminent mairie, école primaire, RD 13, station d'épuration, le Lateral, rénovation de l'éclairage public.

La station d'épuration est en fonctionnement. Cette réalisation n'aurait pas été possible si elle n'avait été portée et financée par le Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement Réseau 31. L'ambition collective du Conseil Syndical du SMEA est de faire vivre le service public de l'eau et de l'assainissement par la mutualisation des moyens, la solidarité. La tarification sera harmonisée pour tous les adhérents du syndicat sur notre territoire pour réaliser les investissements nécessaires. L'enjeu des prochaines années sera de nous permettre de mieux répondre aux besoins, de garantir le droit d'accès à l'eau en qualité et en quantité pour tous.

La réception des travaux de la station d'épuration se fera le 2 Novembre. Dès lors, le préfet publiera un nouveau décret, levant son injonction, ce qui nous permettra de délivrer les permis de construire dans le cadre des règles du Plan Local d'Urbanisme. Nous devons avoir une politique volontariste pour attirer de nouveaux habitants et augmenter la population de notre commune.

Après la réalisation de la première tranche de travaux du Latéral, nous allons débiter les travaux de la deuxième tranche. Réseau 31 sera le premier intervenant en procédant au renouvellement du réseau d'eau et en réalisant l'extension de l'assainissement dans cette rue d'ici la fin de l'année. Ce quartier offre un nouveau visage qui améliore le cadre de vie des habitants. La transformation va se poursuivre. Le Président du Conseil Départemental, Georges MERIC, que nous avons sollicité, vient par courrier - publié dans ce bulletin - de nous faire part de sa décision de réaliser la piste cyclable Roquefort, Mazères, Salies en 2019. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision. Une présentation du projet à la population avec les services et les élus du Conseil Départemental vous sera proposée dans les semaines à venir.

Le chemin de Riach est interdit à la circulation, à tous les véhicules à moteur sauf pour les agriculteurs et l'exploitation de la station d'épuration. Une barrière forestière a été mise en place avant la station de pompage. Nous voulons créer une zone piétonnière aménagée pour profiter de ce site en bord de rivière. Le Salat est classé Natura 2000. Nous avons fait acte de candidature pour que la berge soit aussi classée Natura 2000 et obtenir ainsi les financements pour éradiquer les plantes invasives - la renouée du Japon, les roseaux - ainsi que les arbres qui ne fixent pas la berge. L'objectif est de réintroduire des plantes et des arbres qui nous permettent de nous approprier et de protéger la biodiversité de ce lieu.

Vous trouverez dans le bulletin municipal un document qui vous propose la dématérialisation des informations municipales pour être plus réactifs, plus efficaces et ainsi mieux vous informer. Vous pourrez prendre connaissance de la réglementation et de nos engagements en matière de confidentialité conformément à la loi. Nous souhaitons que vous soyez nombreux à adhérer à ce projet pour mettre en place ce nouvel outil de communication entre vous, les élus, les services, les associations de la commune.

À Mazères le mois d'octobre sera marqué par 2 événements :

- le 7 Octobre un concert du groupe « Les Encantats » à La Chapelle Sainte-Matrone à 15 h
- le 20 Octobre le loto de l'association des Parents d'Elèves du RPI à la salle du 1^{er} Mai à 21 h

Je vous invite à y participer nombreuses et nombreux.

Bien à vous !

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

Etat civil

♦ **Mariage** : Anthony DEDIEU et Aurélie LACAY le 8 septembre 2018

♦ **Naissance** : Emma, Marie, Alice VILLEMUR née le 27 août 2018 à Toulouse

♦ Baptêmes Républicains :
Elora COMMENGES le 26 août 2018
Ilona FEULLERAT le 26 août 2018

Fermeture du cimetière

En période de Toussaint, du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre, le cimetière de Mazères sera ouvert uniquement de 8 h à 18 h. Il restera fermé en dehors de cet horaire.

Changement d'heure

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu le :

dimanche 28 octobre

A 3 h du matin, il sera en réalité 2 h.

Pensez à retarder vos montres et horloges d'une heure !

Vers la fin du changement d'heure ... :

Du 4 juillet au 16 août, la Commission européenne a en effet lancé une grande consultation publique pour "recueillir les points de vue des citoyens européens" sur le changement d'heure. Selon les résultats qui viennent d'être publiés, 4,6 millions de citoyens se sont exprimés et "84 % des répondants souhaitent que l'Europe supprime le changement d'heure". A noter que l'on trouve le taux de participation (rapporté à la population nationale) le plus élevé en Allemagne (3,79 %), Autriche (2,94 %), et Luxem-

bourg (1,78%). Sur les 4,6 millions de vote, ce sont donc plus de 3,14 millions d'Allemands et un peu moins de 260 000 Autrichiens qui ont participé. La France est dixième du classement avec un taux de participation de 0,59%, soit moins de 397 000 personnes.

Le 31 août 2018, Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, a annoncé qu'il va proposer la suppression de l'heure d'hiver dans toute l'Union européenne.

"Nous allons décider cela aujourd'hui", a-t-il expliqué à la chaîne allemande. "Nous avons réalisé une consultation publique, des millions de personnes ont répondu et sont d'avis qu'à l'avenir c'est l'heure d'été qui devrait être tout le temps la règle, et nous allons réaliser cela", a-t-il ajouté. Affaire à suivre...

Le chèque énergie

Le chèque énergie, qu'est-ce que c'est ?

Le chèque énergie est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Il est attribué par l'Etat au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer.

Il remplace à partir de 2018 les tarifs sociaux de l'énergie.

Si je suis bénéficiaire, je le reçois automatiquement chez moi à mon nom. Je n'ai aucune démarche à accomplir.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi mon droit à bénéficier du chèque énergie.

Quelle dépense régler avec le chèque énergie ?

- ♦ votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois,...)
- ♦ Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.
- ♦ Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.

Comment l'utiliser ?

Pour payer une facture d'énergie vous envoyez votre chèque à votre fournisseur accompagné d'une facture, d'un échéancier... faisant apparaître votre référence client.

Pour régler un achat de combustible (fioul, bois...) vous remettez votre chèque directement au fournisseur.

La Gratuiterie

Dimanche 21 octobre aura lieu la grande braderie gratuite de l'automne à Mazères bâtiment Lacroix. Récupérez de quoi refaire votre garde robe gratuitement ! Et dans la convivialité.

Ouverture de 10 h à 18 h

Les dépôts ne seront pas autorisés ce jour là.

Epicerie citoyenne

Lors de la dernière réunion du 28 septembre, il a été décidé de créer 3 groupes :

> Un premier groupe qui aura pour mission de *mettre en chiffres* les différents modèles d'épicerie.

> Un deuxième qui aura pour mission de *lister les produits nécessaires* à l'épicerie, puis de trouver les *fournisseurs locaux*.

> Un troisième qui débutera *l'écriture du projet et ses objectifs*.

Nous vous convions à une première réunion de constitution des groupes : **jeudi 18 octobre de 20 h à 22 h 30 à la mairie**.

N'hésitez pas à apporter boisson et petits grignotages, toujours appréciés pour un moment convivial !

Si vous souhaitez lire les comptes rendus des réunions précédentes, tous les documents sont disponibles en mairie.

MAZERES SUR SALAT
 ANCIENNE USINE LA CROIX
 FACE A LA MAIRIE

DIMANCHE 21 OCTOBRE
 10H - 17H



**GRANDE
 BRADERIE**



A LA GRATUITERIE

**VENEZ RENOUVELER
 GRATUITEMENT VOTRE
 GARDE ROBE D'AUTOMNE**

Pantalons, jupes, robes, pulls, gilets, vestes, manteaux, chaussures, bottes et bottines, écharpes etc...
Adulte, enfant, bébé

ATTENTION : Les dépôts ne seront pas acceptés ce jour là

Piste cyclable Roquefort - Mazères-sur-Salat - Salies-du-Salat !

Le projet de piste cyclable existe depuis que le Conseil Général a acquis le foncier de l'emprise de la voie ferrée. Il se concrétisera en 2019, comme vous pourrez le lire dans le courrier de Georges Méric, Président du Conseil Départemental de la Haute Garonne et nous nous en félicitons. Cette décision est une bonne nouvelle pour la vallée du Salat et ses habitants. Ces dernières années les élus des communes concernées, le conseil communautaire, avec nos conseillers départementaux nous avons sollicité à plusieurs reprises le Conseil Départemental pour demander la concrétisation de ce projet. Le Conseil de Développement de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat a travaillé sur un concept de voie verte, rencontré les élus et les services du Département. Ce travail permet une contribution citoyenne participative et qui fait des propositions pour réaliser un projet. La réalisation qui va se concrétiser constitue un attrait touristique important pour notre territoire.

Ceci sera encore plus vrai lorsque s'effectuera la jonction avec la piste cyclable du Couserans permettant d'aller à Saint Girons et jusqu'à Foix. De même la liaison avec la voie verte Trans Garona qui ira de Toulouse en Espagne permettra la circulation de nombreux touristes. Nous n'imaginons pas que la piste cyclable va tout résoudre en matière touristique. Il faudra poursuivre les efforts valoriser notre patrimoine, notre cadre de vie, la nature, nos paysages, nos chemins de randonnées, notre culture, notre gastronomie, nos activités sportives et de loisir. Mais elle constitue un outil important pour la construction du projet Intercommunal. Nous aurons beaucoup de sujets à réfléchir, débattre et notamment trouver des réponses pour l'accueil, l'hébergement quantitatif et qualitatif sur notre territoire.

Nous vous donnons rendez vous pour la présentation du projet dans les semaines à venir.



DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE
AUX SERVICES OPÉRATIONNELS

Toulouse, le 18 SEP. 2018

A l'attention de
M. Jean Claude DOUGNAC
Maire
MAIRIE DE MAZERES SUR SALAT
31260 MAZERES SUR SALAT

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 6 août 2018, l'association Deux Pieds Deux Roues a attiré l'attention du Conseil départemental sur la nécessité d'aménager une voie cyclable dédiée dans la vallée du Salat.

Depuis près d'un an, le Conseil départemental a engagé un dialogue citoyen autour du projet de déviation routière de Mane. Dans ce cadre, les élus du Conseil départemental, Madame Roselyne ARTIGUES, conseillère du canton de Bagnères de Luchon et Monsieur Christian SANS, Vice-Président en charge de la voirie départementale, ont bien noté la volonté des élus locaux et des habitants de la vallée du Salat de créer des aménagements cyclables le plus rapidement possible. Les échanges avec les maires, avec la communauté de communes Cagire Garonne Salat et son conseil en développement, qui nous a d'ailleurs remis un dossier très complet contenant des propositions concrètes pour réaliser ces aménagements cyclables, ont été pris en considération par le Conseil départemental.

J'ai ainsi demandé à nos services début 2018 d'étudier la faisabilité de la création rapide d'une piste cyclable entre Roquefort sur Garonne et Salies du Salat en s'appuyant sur les emprises de l'ancienne voie ferrée. Ces études, menées pendant le premier semestre 2018, ont permis de confirmer que l'ensemble du foncier nécessaire, soit 9 kilomètres entre Roquefort sur Garonne et Salies du Salat, est maîtrisé par le Conseil départemental. J'ai donc demandé que ce projet, qui visiblement fait consensus dans la vallée du Salat, passe des études de faisabilité à une phase opérationnelle dans les plus brefs délais.

C'est pourquoi les services du Conseil départemental vont se rapprocher dans les semaines qui viennent des élus des communes de Roquefort sur Garonne, de Mazères sur Salat et de Salies du Salat, de la communauté de commune Cagire Garonne Salat et de son conseil de développement afin de valider d'ici décembre 2018 le profil en travers type de la piste cyclable et les aménagements à réaliser, en particulier aux points singuliers que sont les intersections avec la voirie départementale et communale.

Je souhaite par ailleurs qu'une réunion publique de présentation de ce projet soit organisée avant la fin de l'automne afin d'entendre l'avis des populations concernées.

L'objectif du Conseil départemental est de lancer les appels d'offre début 2019, de réaliser les travaux d'aménagement de la piste de juillet à octobre 2019 afin de pouvoir inaugurer la piste Roquefort sur Garonne – Salies du Salat fin octobre / début novembre 2019, sous réserve bien sûr de l'acceptation de ce calendrier par l'ensemble des parties prenantes, notamment les élus locaux.

Le Conseil départemental a décidé dans ce mandat d'accélérer fortement le développement du réseau cyclable dans ce département, convaincu de l'enjeu important que représente le report modal de la voiture individuelle vers les modes doux dans les déplacements du quotidien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Georges MERIC
Président du Conseil départemental

Journées du Patrimoine 2018

Les journées du patrimoine les 15 et 16 Septembre ont été un succès. Le public a répondu en nombre venant découvrir les sites qui les ont accueillis. À Sainte Matrone on a compté plus de 100 visiteurs, autant au musée Lacroix. 40 personnes ont assisté à la mairie à la projection du film le Salat réalisé par les élèves de CE1 de l'école primaire de Mazères. Plus de 60 personnes ont assisté, dimanche après-midi, au spectacle « La montée des eaux » interprété par le Collectif OSSILA. Une vingtaine ont découvert le Salat autrement en naviguant à bord de canoës. L'exposition de photos tout le long du quai du Salat en lien avec le thème de l'eau est restée 3 semaines et a été très appréciée du public. L'initiative de l'APEAI avec la participation d'Arbas Salat Animation a été une réussite. 50 marcheurs ont visité en 4 étapes Mane, Salies, Mazères, Roquefort dans le week-end. Les 4 municipalités ont accueilli les participants à l'occasion de leur passage mettant en valeur et faisant découvrir le patrimoine de chacune des communes. C'est l'ancienne voie ferrée qui a été emprunté permettant de cheminer en toute sécurité faisant ainsi un clin d'œil à 150 ans d'histoire de mobilité de notre territoire entre Boussens et Saint Girons par le rail. Les participants à ces journées ont pu se

restaurer au café restaurant des Sports chez Martine où le meilleur accueil leur a été réservé. Merci aux associations de Sainte Matrone, Lacroix, l'APEAI, Mazères Animations, l'ASA, le collectif OSSILA, Arcens'Ciel, les élèves et à Cécile leur enseignante. Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués et n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de ces 2 journées un succès.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine.



Balades en canoé



Visites à la chapelle Ste-Matrone



Vin d'honneur
au Hall Lacroix



Spectacle au Pré Commun

MCS Rugby

Calendrier d'octobre Seniors

14/10 : déplacement à Oursbelille
 21/10 : derby MCS - Montesquieu
 28/10 : déplacement à Muret

Cadets/Juniors Portes du Comminges

Reprise de la compétition le 08/10
 Samedi 29.09 s'est déroulée une journée de stage, ponctuée par un match amical face à Saint-Girons.

A cette occasion, les 2 groupes ont démontré un potentiel intéressant.

110 années de rugby

MCS se prépare à fêter 110 années de rugby à Mazées et Cassagne le samedi 1^{er} décembre.

Le programme sera communiqué dans le bulletin d'information de novembre.



Equipe des Cadets

Ecole de Rugby

L'école de rugby a repris son activité tous les mercredis après-midi au stade ainsi que le vendredi soir pour les catégories M10 - M12 et M14.
 Vous êtes les bienvenus.



BCM Tennis

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis vous propose à partir du 1^{er} Octobre 2018 de jouer au PADEL à BOUSSENS.

Réservation possible à l'heure au prix de 16 € pour 4 personnes ou 28 € pour 4 personnes avec un diplômé d'état. Possibilité de louer des raquettes pour 1 € par personne. Adhésion au BCMT pour la saison : 50 € pour les Jeunes et 70 € pour les Adultes. Des cours sont possible au prix de 60 € pour 13/17 ans et 100 € pour les 18 ans et plus. Contact au 06 85 64 67 76 (Marc) 07 77 83 44 69 (Fabrice) ou 05 61 90 32 99 (club) ou adresse mail du club : bcm-tennis@orange.fr

De Octobre à Décembre, une équipe hommes +35 ans et une équipe hommes +55 ans défendront les couleurs du BCMT lors du championnat régional AG2R. Quatre équipes hommes et une équipe femmes seront engagées en coupe Bonnefont ainsi que des équipes jeunes en coupe Junior.

Quelques dates importantes de la saison : Le loto du BCM aura lieu le dimanche 3 Mars 2019 (lieu à définir) . Le tournoi Adulte aura lieu du 20 avril au 4 mai 2019 et le tournoi Jeunes Magic Circuit du 17 au 24 août 2019 avec rassemblements du 17 au 18 Aout 2019.

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



Soirées belote

Le Café des Sports reprend les soirées belote jeudi 5 octobre les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois dans une ambiance conviviale.

Celles-ci se déroulent en 4 parties de 10 donnes chacune.

Coup d'envoi à 20 h 45.

Association du Musée du papier

L'association du musée du papier Rizla+ vous convie à son Assemblée Générale **samedi 20 octobre à 10 h à la mairie.**

L'assemblée générale sera suivie d'un repas au Café des Sports. Réservations par SMS au 06.49.55.80.78 avant le 15 octobre.

MCS Montagne

Les sorties du mois :

► Samedi 06/10: Les étangs de la Gardelle par Soulcelm (09)

► Dimanche 07/10: Lac de Bassias par Hautacam (65)

► Mercredi 10/10: Lac de Peyrelade, vallée de Campan (65)

► Samedi 20/10: Lac de Miores par Val Louron (65)

► Mercredi 24/10: Mont Béas par Étang de Lers (09)

Départ des randos 7h en octobre, place des écoles à Salies du Salat. Contact: Yves Cazes 0614781400

L'Usine Théâtre

Spectacle et concert à l'Usine Théâtre
programmation du mois d'octobre :

Le 12 octobre 20 h 45 :

Spectacle "La vie en rouge" par la Compagnie "Contes à cheminer"

Une conteuse & un musicien racontent Yéli, femme africaine mais femme avant tout. Une femme qui a lutté contre les traditions pour choisir son amour et vivre sa vie, au rythme des sangs et des larmes versées aux souffles tendres et passionnés.

Tout public à partir de 12 ans / Participation libre et nécessaire, au chapeau

Le 27 octobre à partir de 21 h :

Concert organisée par ART MUSIC avec la programmation de 2 groupes:

En 1^{ère} partie, chanson française/ accordéon avec ORIANA

En 2^{ème} partie: RUN JANE RUN Rock Alternatif

Participation aux frais: 5€

Le voyage intérieur



ESPACE ALTERNATIVE SANTE
40 Av des Pyrénées MAZERES SUR SALAT
CONTACT 06.84.93.12.48 voyageinterieur31@gmail.com

Le programme d'Octobre

la CONFERENCE

Jeudi 11 octobre à 19h

"Harmonisez vos émotions avec les fleurs de BACH" par Valérie CATALA

Valérie vous propose de découvrir les élixirs floraux du Docteur BACH : une méthode douce et naturelle : leur fabrication, leur utilisation dans le quotidien. Des exemples très concrets de Fleurs seront détaillées afin que vous compreniez comment elles agissent sur nos états d'être de souffrance et de blocage.

Les ATELIERS



Samedi 13 oct
14h30 -16h

Initiation au
Massage P'ti bou
par Céline Fernandez
(bébés de 1 à 12 mois)

Tarif 20 e

Sur inscription
(places limitées)

Renseignements :
06.80.18.59.79

COURS 2018/2019

2 cours "découverte" **Sophrologie**
offerts

mardi 18h-19h30

mardi 20h-21h30

mercredi 9h30-11h

vendredi 12h-13h30



FORMATION

"L'Aromathérapie familiale"

Samedi 13 et dim 14 octobre
par Christine Longueville,
Aromathérapeute

Apprendre les bases de
l'aromathérapie, afin de savoir
utiliser facilement dans notre
quotidien



Sur inscription, et renseignements : 06.61.64.14.97

APEAI

ALSH 3-6 ANS ET 7-10 ANS

Les accueils de l'ALSH de Toussaint se feront à Salies-du-Salat et Mazères-sur-Salat.

Une navette est mise en place pour amener les enfants sur les différents sites d'accueils jusqu'à 8 h 45 et retour à partir de 16 h 30.

Les sorties :

- Mardi 23 : Intervenant « nouveaux jeux de société »
- Jeudi 25 : sortie la Colline aux marmottes
- Mardi 30 : intervenant « la comptine de Gaston »
- Vendredi 02 : sortie « les machines géantes de Toulouse »

Sans oublier que tu peux venir tous les autres jours où nous te proposons sur les sites des activités.

AEJ 11-17 ANS

L'accueil se fait sur l'école maternelle de Salies-du-Salat de 8 h 30 à 18 h 30.

Les sorties :

- Mardi 23 : sortie « mégazone » à Plaisance du Touch
- Jeudi 25 : sortie cinéma à Saint-Gaudens
- Mardi 30 : sortie bowling à Lannemezan
- Vendredi 02 : sortie Escape Game et machines géantes à Toulouse

Sans oublier que tu peux venir tous les autres jours où nous te proposons sur les sites des activités.

APEAI

11 Avenue de la fontaine Salée

31260 Salies du Salat

05.61.90.22.59

Mail : apeaijeunesse@gmail.com

Site : www.apeai-jeunesse-31.fr

Recette du mois

Röstis de panais

150g à 200g de panais

2 blancs d'oeufs

Cercles en fer à pâtisserie

Sel et poivre

Ciboulette ou persil

Préchauffer le four à 180 °.

Râper le panais en longs filaments si on peut. Dans un saladier, mélanger les blancs, et le panais râpé. Saler et poivrer. Mettre de la ciboulette ou du persil si on aime.

Dans une poêle, mettre 1 cc d'huile et chauffer. Mettre les cercles qui serviront à former les röstis nettement.

Mettre le panais râpé dans les cercles et bien tasser en faisant 1 cm d'épaisseur environ.

Faire dorer 5 min à feu moyen et enlever les cercles délicatement en s'aidant avec un couteau pour défaire le bord qui pourrait avoir attaché au cercle. Attention à ne pas vous brûler.

Retourner les röstis délicatement avec une spatule et faire dorer l'autre coté encore 5 min.

Finir la cuisson au four sur une plaque anti adhésive ou recouverte de papier cuisson, à 180° pendant 20 min avec une feuille d'aluminium dessus s'ils colorent trop.



Conseil du jardinier

Idées déco/récup au jardin



Nouvelles du RPI

Le pack de fournitures scolaires offert par la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat aux écoliers le jour de la rentrée scolaire



Atelier cuisine à l'école

C'est l'automne ! Alors, nous sommes allés chercher des figes à la maternelle. (Mathis)

Evan, Izalys et Laurine avaient aussi amené un panier de figes. Dans notre cuisine toute neuve, on a enfilé les tabliers que l'on avait cousu l'année dernière (Hugo). Puis, on a équeuté, coupé et pesé les figes. Enfin, on a ajouté le sucre dans le chaudron et on a bien remué (Izalys).

C'est le papa de Marina qui a fait cuire notre confiture : merci ! (Chloé)

On a aussi goûté la confiture de figes de la grand-mère de Maël : elle était délicieuse ! (Mathys)

Nous vendrons nos pots de confiture au Marché de Noël pour nous aider à financer nos sorties scolaire (Alma).



MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr et mairie.mazeres.salat@gmail.com Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com Service scolaire : 05.61.97.48.22		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h Fermeture le jeudi matin		
MEDIATHEQUE	Lundi et vendredi 15 h - 18 h - samedi 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
GrDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers S.C.P. Kiné Sport Santé Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	07.10 Ph. Cartenys et Contreras 14.10 Ph. Dintilhac 21.10 Ph. Tari-Caujolle 28.10 Ph. Ple gat-V allière 01.11 Ph. Ple gat-V allière 04.11 Ph. Cazelles	Mane Mazères Saint-Martory Aurignac Aurignac Martres-Tolosane	05.61.90.55.50 05.61.97.46.08 05.61.90.23.39 05.61.98.90.11 05.61.98.90.11 05.61.98.80.13
MEDECINS DE GARDE	Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966: • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		